




IL FAUDRA VOUS MUNIR DE

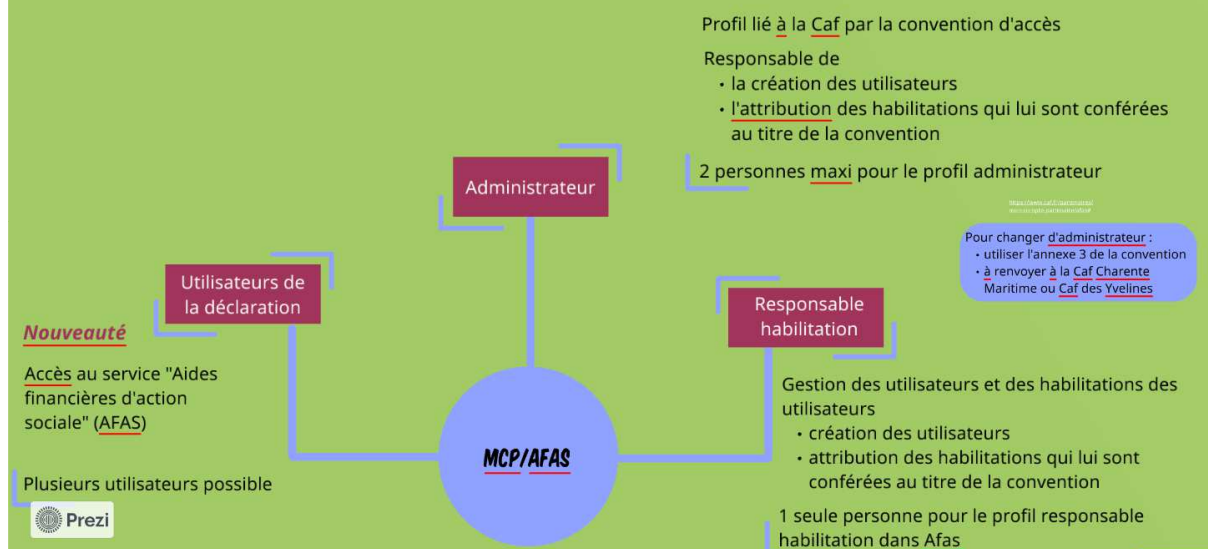
- La convention complète (avenants et annexes)
- Les données d'activité
- Les données financières (avec les conventions de mise à disposition s'il y a lieu)
- L'identifiant AFAS  **Nouveauté**
- Les coordonnées de l'opérateur informatique
- Les précédentes déclarations (Réel 2019 et 2020, Prév et actu 2021) https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/IDCom/Partenaires_Bailleurs/Omega_%20Guide%20MCP_Service%20AFAS_Octobre%202021.pdf

Autre documentation utile :

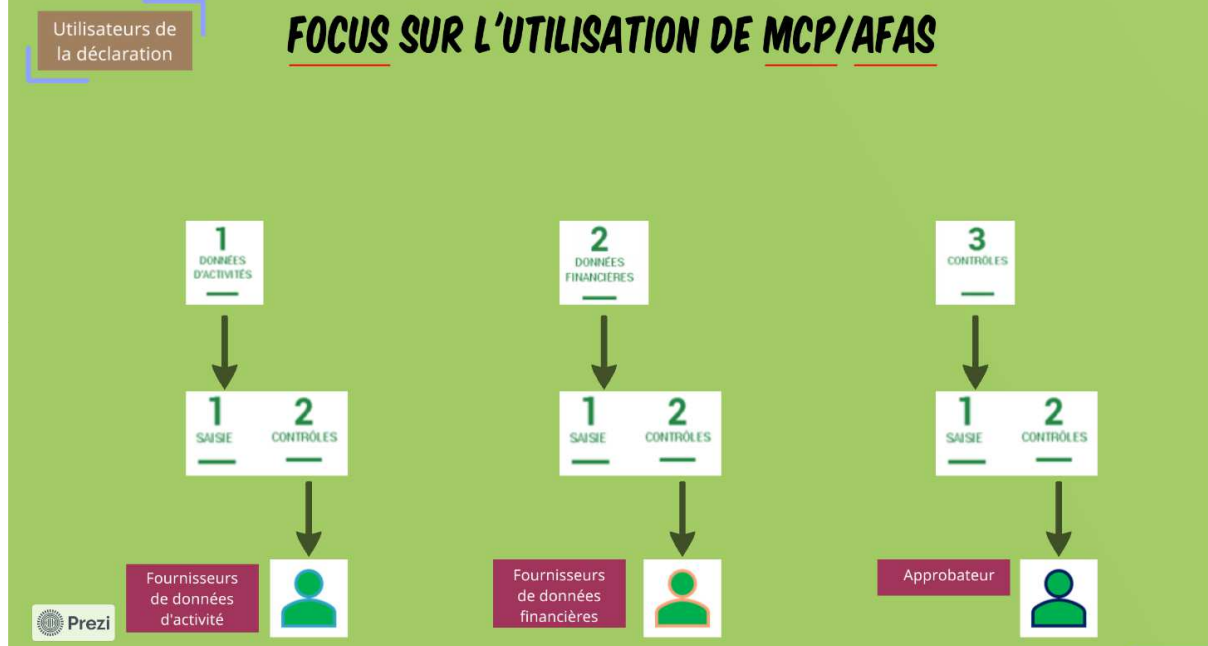
- disponible sur les pages nationales Partenaires du ww.caf.fr – rubrique Mon compte partenaire – AFAS :
 - le guide utilisateur AFAS
- disponible sur les pages locales Partenaires du ww.caf.fr – rubrique déclarez votre activité :
 - La plaquette de communication d'aide à la saisie de la déclaration
 - La plaquette de communication nouveautés déclaration 2022

FOCUS SUR L'UTILISATION DE MCP/AFAS

LES DIFFERENTS ACTEURS



FOCUS SUR L'UTILISATION DE MCP/AFAS



FOCUS SUR L'UTILISATION DE MCP/AFAS

Quelques points de vigilance et conseils



conseil !

Vérifier la conformité des différents acteurs/
profils présents dans MCP dès janvier
Réaliser les mises à jour nécessaires



La durée de validité du mot de passe
est de 6 mois.
Au terme de ce délai
une actualisation est demandée



conseil !

Eviter l'enregistrement de l'identifiant et du
mot de passe

ZOOM SUR LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS

Les modalités de signature :

Le représentant légal ou son délégué – Attention fournir la délégation si nécessaire,

Pas de rature,

Signature manuscrite

Envoi exclusivement par courrier à

CAF DE LA CHARENTE-MARITIME

TSA 47123

17073 LA ROCHELLE CEDEX 09



Points de vigilance :

Le paiement de l'avance 2022 est conditionné à la réception de la convention en
conformité avec l'ensemble des modalités de signature



JE SUIS FOURNISSEUR D'ACTIVITÉ

Saisie des données d'activité

<http://adoc.msa.cnaf.fr/rdm diffusion web binary repository/auhh/std-adoc.as2nd-adoc.as/201806151511>
Paquette communication_EAF_2021.pdf/coper/std-adoc.as&assetDownload=fa3eb4bc2c8e

Nombre d'enfants inscrits de 0 à moins de 6 ans ?	<input type="text"/>
Fourniture de couches ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Fourniture de repas ?	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'heures de présence ?	<input type="text"/>
Nombre d'heures facturées ?	<input type="text"/>

Saisie des données de pilotage : Trois nouvelles données sont intégrées et demandées au réel :

1. Le nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'Aeeh ;
2. Le nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection ;
3. Le nombre d'heures facturées pour les enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection.

Apporter des explications aux variations



Validation de la saisie pour transmission à l'approbateur



DECLARER LES DONNEES FINANCIERES

Document صادر في 18/09/2017 à 15:15 par Agathe DRECHT

PRODUITS	
70623 Prestation de Service requ de la Caf	9 000,00 €
70624 Fonds d'accompagnement Caf	0,00 €
70625 Aide spécifique	0,00 €
70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	0,00 €
708 Produit des activités annexes	0,00 €
741 Subventions et prestations de service versées par l'Etat	0,00 €
742 Subventions et prestations de services régionales	0,00 €
743 Subventions et prestations de services départementales	0,00 €
744 Subventions et prestations de services communales	15 000,00 €
7451 Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	0,00 €
7452 Subventions d'exploitation CAF	0,00 €
746 Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	0,00 €
747 Subventions et prestations de services versées par une entreprise	0,00 €
748 Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	0,00 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00 €
76 Produits financiers	0,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €
78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	0,00 €
79 Transfert de charges	0,00 €
Total produits	20 000,00 €
87 Copartenance des contributions volontaires	0,00 €
Total produits et contrepartie des contributions volontaires	20 000,00 €

Prezi
Total produits et contrepartie des contributions volontaires 20 000,00 €

70623 Prestation de service Caf

70624 Aide exceptionnelle COVID au titre de 2021

70642 Participations familiales

744 Subventions et prestations de services communales

746 Subventions et prestations de service des EPCI (intercommunalité)

70623 Prestation de service reçue de la Caf

Psu Eaje

- + Bonus inclusion handicap*
- + Bonus mixité sociale *
- + Bonus territoire*




Trouvez les formules de calcul de chaque type de financement dans votre Convention d'Objectifs et de Financement

**Dans ce cas, un commentaire devra préciser vos estimations des différents bonus.*

DECLARER LES DONNEES FINANCIERES

Quelques rappels

- Pour les collectivités : le compte de résultat doit être équilibré
- Les charges supplétives doivent être équilibrées (produits et charges) ; présence d'une convention
- Les charges et recettes sont celles de l'année d'exercice et non celles perçues sur l'année civile (ex : solde de la PS 2020 versé en 2021 mais rattaché à l'exercice 2020)
- Des explications aux variations doivent être apportées : analyse et / ou éléments chiffrés 

DECLARER LES DONNEES FINANCIERES

Points de vigilance

- Les charges supportées sont à valoriser (loyer, assurance etc) même si votre équipement a été fermé.
- Si vous avez du personnel qui a été mis en chômage partiel et donc perçu des indemnités à ce titre, les éléments sont à déclarer de la façon suivante:

Au niveau comptable, j'ai eu 50 000 euros de charges de personnels, mais avec le chômage partiel, cette charge est réduite à 40 000, car j'ai perçu une indemnité de chômage partiel de 10 000 euros.

Pour la Caf, j'indique dans les charges de personnel, la totalité des charges sans déduction du chômage partiel (soit 50 000 euros), en revanche l'indemnité de chômage partiel (10 000 euros) est à valoriser en produit dans le compte 79 transfert de charge.

Dans votre comptabilité	
Compte 64	40 000 €
Salaires	50 000 €
Indemnité de chômage partiel	-10 000 €

Sur la Déclaration Caf			
Compte 64	50 000 €	Compte 79	10 000 €
Salaires	50 000 €	Transfert de charges	10 000 €
		Indemnité de chômage partielle	



Validation de la saisie pour transmission à l'approbateur



JE SUIS APPROBATEUR



L'interaction entre les rôles est importante pour apporter les justifications aux variations et/ou des explications complémentaires



Accueil / Aide Financière d'Action Sociale / Mes déclarations

A.J Centre Georges Brassens
Déclaration Actualisée Janvier à Septembre 2021

1 DONNEES D'ACTIVITE 2 DONNEES FINANCIERES 3 CONTROLES 4 FINALISATION

Contrôles Dernière saisie le 09/12/2021 à 13:42 par SYLVIA ROUVRAY

Certains contrôles opérés sur vos données nécessitent une justification. Veuillez les saisir dans les zones de texte ci-dessous.

- Contrôle des Données d'activité
0 contrôle à justifier - 0 alerte
- Contrôle des Données financières
0 contrôle à justifier - 0 alerte
- Contrôle de la déclaration
1 contrôle à justifier - 0 alerte

4 - Variation des heures prévisionnelles actualisées (Conventionné Accueils de Jeunes)
Par rapport aux données de la déclaration de référence (Prévisionnelle 2 021 : 2 100 heures) la variation du nombre d'heures déclarées (1 800 heures) est à justifier : soit -300 heures ou -14,29%.

Explications

Baisse d'activité due à la crise sanitaire

Précédent Quitter Enregistrer Continuer

JE SUIS APPROBATEUR



L'interaction entre les rôles est importante pour apporter les justifications aux variations et/ou des explications complémentaires

Zone de commentaire à alimenter :



- dates de fermeture administrative
- montants estimés des différents bonus
- toute information importante

Case à cocher avant de transmettre



1 DONNÉES DACTYLES 2 DONNÉES FINANCIÈRES 3 CONTRÔLES 4 FINALISATION

AJ Centre Georges Brassens
Déclaration Actualisée Janvier à Septembre 2023

Synthèse et transmission

Montant de l'estimation
Le montant du droit à la prestation de service pour l'année Janvier à Septembre 2023 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à : **37 872,89 €***

Synthèse de vos données

	Actualisé Janvier à Septembre 2023	Réale 2020	Réale 2019
Conventions Plafonds de Jours			
Prix de revient plafonné	2,86	1,83	1,83
Nombre d'heures réalisées	1800,00	1887,00	1941,00
Taux de recouvrement du régime général	98,20	98,20	98,20
Montant de la subvention PSD	1816,80 *	1001,14	1046,43
Déclaré AJ-DI			
Prix de revient plafonné	2,86	1,83	1,83
Nombre d'heures réalisées	42180,00	42943,00	43289,00
Taux de recouvrement du régime général	98,20	98,20	98,20
Montant de la subvention PSD	88356,28 *	24768,70	24425,93

* Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif du droit. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Commentaire libre
Si vous souhaitez indiquer un renseignement complémentaire sur votre déclaration avant de la transmettre à la Caf, cette zone de commentaire est prévue à cette effet. Elle est libre et facultative.

Saisissez votre justification

Signature électronique
En qualité d'approbateur pour l'activité AJ Centre Georges Brassens (nomme ROUVRAY SYLVIA) que les informations saisies par mes collaborateurs et moi-même, concernent cette déclaration, sont justes et exactes. Enfin, j'accepte les conditions générales d'utilisation du service de transmission numérique de cette déclaration.

Prévaloir Quitter Transmettre à la Caf

Estimation
Hors bonus

EN CAS DE RENVOI DE LA DÉCLARATION PAR LA CAF



L'approbateur est informé du refus de la déclaration par la Caf :

Il peut effectuer les modifications sur son champ d'intervention

Il doit intervenir sur la déclaration pour permettre au FDA et/ou FDF d'effectuer les corrections nécessaires.

Les données devront à nouveau être validées pour transmission à la Caf

MESURES SPÉCIFIQUES POUR 2022



Aides exceptionnelles covid 19



Mail du 11 janvier - Prolongation des aides jusqu'au 31 juillet 2022



Mail du 21 janvier - Information sur les fermetures



A compter du 1er janvier 2022, la déclaration hebdomadaire pour une semaine donnée est à renseigner au maximum dans les 3 mois suivants.

Les périodes seront clôturées en semaines glissantes



JOINDRE MA CAF



Pour tout échange avec la Caf, une seule adresse

caf-171.afc@caf.fr

En objet : précisez le nom de votre structure et sa commune - le thème de votre demande

N'attendez pas l'échéance !

